

# Un Pôle jeunesse pour 2009

Le Pôle jeunesse de la Communauté de communes du Chablisien va permettre de rassembler sous une même entité les structures existantes en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la préadolescence.

Le Pôle jeunesse de la Communauté de communes du Chablisien<sup>(1)</sup> ouvrira ses portes à Chablis à l'automne 2009. Rassemblant crèche, centre de loisirs sans hébergement, école de musique et relais d'assistantes maternelles (c'est nouveau!), il offrira aux enfants des douze communes concernées un accueil dans un lieu unique, moderne et chaleureux.

« Ce projet a été installé à Chablis, qui a vendu le terrain à titre gracieux, en raison de son rôle de moteur de la Communauté de communes (2 594 habitants sur les 5 218 que compte la CC),

explique Patrick Gendraud, son président. Il s'intègre dans la volonté des élus d'aider et d'encadrer les jeunes qui, dans la société actuelle, ont de plus en plus de mal à trouver leurs repères. La capacité et les périodes d'accueil en centre de loisirs seront augmentées de façon à répondre au mieux à la demande. »

Aujourd'hui, en effet, en crèche et en centre de loisirs, les besoins se font ressentir : la crèche de 21 places présente une liste d'attente, et le centre de loisirs de Chablis ne dispose pas de locaux (il s'installe dans les écoles et ne fonctionne que cinq semaines l'été). Quant à celui de Saint-Cyr-les-Colons, il

ne compte qu'une vingtaine de places. « Le futur centre de loisirs accueillera les enfants de 4 à 14 ans et sera ouvert durant toutes les vacances scolaires, petites et grandes, ainsi que le mercredi, annonce Karine Deroui, la directrice-coordinatrice. Une association sera créée afin de gérer et de développer les activités et notamment les accueils périscolaires dans les communes ayant une école. Quant à la crèche (enfants de 4 mois à 4 ans), elle disposera d'une capacité d'accueil de 25 places, dont trois en halte-garderie. »

Le projet du cabinet Didier Gallard et François Dardel, choisi par les élus, montre un

bâtiment de 1 480 m<sup>2</sup> en arc de cercle sur deux niveaux, qui préserve un orme centenaire. Lumineux, mêlant une décoration bois et couleurs, il est situé dans le parc de la Bretauche, à proximité des installations sportives — « donc hors circulation des véhicules », précise Patrick Gendraud. Coût total des travaux : 2,6 millions d'euros HT, dont 35 % de financement du Conseil Général, 27 % de l'État et 12,5 % de la Caisse d'allocations familiales. « La crèche et le centre de loisirs disposeront de leur propre cuisine, pour réchauffer uniquement, précise Marie-Thérèse Reuillé, directrice générale des services de la

Communauté de communes. Et une cuisine pédagogique permettra aux enfants de préparer leurs gâteaux pour le goûter ! Nous avons vu ce dispositif à Prunoy et l'idée nous avait séduits. » Jean-Michel Costal, le directeur de l'école de musique, se réjouit de voir bientôt rassemblés en un seul lieu tous les enseignements proposés : vents (cuivres et bois), percussions, piano, formation musicale, chorales (adolescents et adultes), orchestre, éveil musical (pour les 4-7 ans). « J'envisage d'ouvrir l'école de musique à la danse et au théâtre, dans le cadre du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques,

en m'appuyant sur les structures existantes et en les regroupant sur un même lieu », ajoute-t-il. Le Pôle jeunesse du Chablisien constituera également un lieu d'accueil et d'information sur les diverses activités de loisirs proposées sur le territoire intercommunal, et offrira un espace d'expositions et de conférences sur les actions liées à l'enfance.

**Nathalie Hadrbolec**  
contact@nathalie-hadrbolec.com

(1) Issu d'une réflexion menée par les délégués communautaires en partenariat avec la CAF, la MSA et la DDJS.

## > L'ENTRETIEN



**Patrick Gendraud,**  
maire et conseiller général  
de Chablis, vice-président  
du Conseil Général

## Les projets se concrétisent

### Pourriez-vous faire le point sur la Communauté de communes ?

Depuis le premier janvier 2008, notre EPCI s'est agrandi. La commune de Poilly-sur-Serein nous a rejoint, ce qui porte la communauté à 12 communes et 5 218 habitants. Les projets que nous avons annoncés l'an passé dans *Au Fil de l'Yonne* (n° 37 du mois de février 2007) sont en train de se concrétiser. C'est le cas de la zone artisanale de 12 hectares située à l'entrée de Chablis et du centre des loisirs sans hébergement qui sont tous les deux en chantier. Ce dernier regroupera la crèche, l'école de musique, l'école multisport, le relais d'assistantes maternelles et le centre de loisirs qui prend en charge les jeunes depuis la petite enfance jusqu'à l'âge de 12 ans.

### Qu'en est-il de vos projets à venir ?

Nous souhaitons poursuivre l'embellissement et le renforcement de l'attractivité touristique de Chablis en développant la politique de fleurissement et en améliorant encore l'éclairage aux entrées de la ville (avenue d'Oberwesel cette année). Dans le cadre de l'opération Cœur de village, opération conduite sur cinq ans en partenariat avec la Région et le Conseil Général, nous avons déjà réhabilité en 2007 la mairie de Poinchy ainsi que la Trésorerie principale et son logement de fonction et aménagé un foyer communal

destiné aux associations. Toujours dans le cadre de l'opération Cœur de village, nous allons rénover, en 2008, la mairie de Milly : les bureaux, le logement de fonction et une salle réservée aux associations. À Chablis, nous allons également refaire complètement la place des Peulons en restaurant les bâtiments de l'ancienne gare. Nous y aménagerons des logements ainsi que deux locaux associatifs. Figure aussi au programme de ces travaux, l'aménagement d'un parking arboré pour le stationnement des véhicules lourds et légers. En 2009, nous entreprendrons l'aménagement de la place de la mairie. Par ailleurs nous souhaitons, sur le plus long terme, développer les capacités d'habitat. À la suite de la révision du Plan d'occupation des sols (PLU) en juillet 2007, nous engageons en partenariat avec Domanys la construction d'une zone d'habitat pavillonnaire ainsi qu'un habitat pour seniors. Cette dernière structure permettra aux personnes âgées de vivre chez elles tout en bénéficiant de services comme le portage des repas à domicile. Enfin, nous allons nous atteler à la refonte totale de l'assainissement du cœur de Chablis. Des travaux portant sur les eaux usées et l'eau potable devraient être réalisés en 2008 et 2009 dans deux quartiers de Chablis, celui de la Bretauche et celui de Reugny. L'étude est actuellement en cours.

## > LE CANTON EN CHIFFRES

**Population : 4 997 habitants**

**Superficie : 194,4 km<sup>2</sup>**

**Densité : 26 hab/km<sup>2</sup>**

**Conseiller Général :**

**Patrick Gendraud**

**11 communes :**

- Aigremont 75 hab.
- Beine 454 hab.
- Chablis 2 594 hab.
- Chemilly/Serein 172 hab.
- Chichée 333 hab.
- Chitry 334 hab.
- Courgis 252 hab.
- Fontenay-près-Chablis 138 hab.
- Lichères-près Aigremont 156 hab.
- Préhy 145 hab.
- Saint-Cyr-les-Colons 344 hab.

